



Rapport de la Section canadienne de ParlAmericas

14e Rencontre du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas et 19e Assemblée plénière

Bogotá, Colombie

Du 30 novembre au 2 décembre 2022

RAPPORT

MEMBRES ET PERSONNEL DE LA DÉLÉGATION

Du 30 novembre au 2 décembre 2022, la sénatrice Rosa Galvez, vice-présidente de la section canadienne de ParlAmericas, deuxième vice-présidente de ParlAmericas et présidente du Réseau parlementaire sur les changements climatiques (RPCC) de ParlAmericas, dirige une délégation à la 14^e rencontre du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres (RPEG) de ParlAmericas et à la 19^e Assemblée plénière. La rencontre a eu lieu à Bogotá, en Colombie, et le thème est le suivant : « Perspectives législatives de croissance économique inclusive : Investir dans l'économie des soins ». Les autres délégués sont les députés de la Chambre des communes Alistair MacGregor, Soraya Martinez Ferrada, Jamie Schmale et Nathalie Sinclair-Desgagné.

La délégation est appuyée par Catherine Cuerrier, secrétaire d'association, et Clare Annett, conseillère de la Section canadienne.

ACTIVITÉS DE LA 14^e RENCONTRE DU RÉSEAU PARLEMENTAIRE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DE PARLAMERICAS

A. Mot de bienvenue

Dans son mot de bienvenue, le représentant David Racero, président de la Chambre des représentants de la Colombie, souligne que l'égalité des genres est une priorité pour la Colombie et insiste sur les efforts déployés pour créer un ministère de l'égalité des genres dans son pays. Selon lui, l'égalité des genres et, par extension, l'économie des soins devraient être au centre de l'élaboration des politiques.

La représentante Bridgid Annisette-George, présidente de la Chambre des représentants de Trinité-et-Tobago et vice-présidente de ParlAmericas, prononce également un mot de bienvenue, résumant les priorités et les efforts récents comme l'avancement du mandat de ParlAmericas à l'égard de la collaboration entre les États américains, le renouvellement du contrat social, le renforcement de la démocratie et la poursuite de la reprise après la pandémie de COVID-19. Selon elle, l'économie des soins fait partie intégrante de la reprise après la pandémie, et le travail lié aux soins, qui est à la fois précieux et productif, doit être pris en considération en même temps que la réduction de la pauvreté lorsque des décisions stratégiques sont prises. De plus, elle est d'avis que l'économie des soins est une responsabilité partagée entre l'État et les citoyens, et l'objectif devrait être de veiller à ce que les personnes de tous les genres aient un accès égal aux soins et aux possibilités d'avancement dans la société.

Le représentant colombien Jezmi Barraza, vice-président du RPEG pour l'Amérique du Sud, souligne l'importance de l'économie des soins dans la réalisation de l'égalité des genres, ajoutant que tous les pays de ParlAmericas devraient accorder la priorité à la reconnaissance – et au soutien – de l'économie des soins, ainsi que des aidants naturels qui sont des femmes.

Le sénateur colombien Germán Blanco, membre du conseil d'administration de ParlAmericas, traite de l'évolution des priorités en Colombie à la suite de l'élection du président Gustavo Petro en août 2022, ainsi que des efforts pour passer d'une « paix partielle » à une « paix totale »; celle-ci exige le respect des droits de la personne et l'égalité pour tous. Le sénateur Blanco explique que la violence faite aux femmes sous toutes ses formes et en tous lieux, y compris sur les plans physique, émotionnel, sexuel, économique, politique et en ligne, demeure un obstacle à l'égalité des genres.

Gabriela Serrano, Ph. D., directrice des programmes à l'Instituto Republicano Internacional Colombia (ci-après l'Institut), et Marcos Rodriguez Fazzone, Ph. D., spécialiste principal à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture en Colombie, font des exposés. M^{me} Serrano attire l'attention sur le travail de l'Institut, qui vise à faciliter la collaboration pour aborder les questions et les priorités urgentes en Colombie. M. Rodriguez Fazzone décrit les efforts déployés pour lutter contre la faim dans les Amériques et les Caraïbes, notamment en faisant participer les parlementaires de tous les partis politiques aux discussions sur la salubrité des aliments et la sécurité en milieu rural, y compris pour les femmes. Soulignant que les besoins des résidents des collectivités rurales, y compris les femmes, diffèrent de ceux des personnes vivant en milieu urbain, M. Rodriguez Fazzone soutient que l'égalité des droits pour les femmes résidant dans les collectivités rurales doit tenir compte du travail des femmes lié aux soins, tout particulièrement en reconnaissant que les femmes des régions rurales fournissent des soins non rémunérés et du travail domestique qui totalisent parfois 14 heures par jour.

En guise de conclusion, la sénatrice mexicaine Veronica Camino Farjat, présidente du RPEG, souligne l'importance de la diversité des points de vue – par exemple, celles des jeunes femmes – dans le leadership politique et dans les parlements. Elle fait état du rôle des parlements et des législateurs dans la reconnaissance et la valorisation du travail lié aux soins, surtout dans le contexte de l'égalité des genres, et fait remarquer que les femmes dans les Amériques et les Caraïbes continuent d'être surreprésentées dans les emplois informels et non rémunérés – y compris le travail lié aux soins – malgré leur prévalence accrue dans l'emploi formel. Enfin, la sénatrice Camino Farjat affirme que les pays doivent à la fois adopter des lois et changer les normes et les attitudes sociales à l'égard des femmes afin d'atteindre l'égalité des genres et de mettre fin à toutes les formes de discrimination, y compris la violence faite aux femmes.

B. Rapports des délégations parlementaires

La sénatrice Camino Farjat anime la présentation des rapports des délégations parlementaires. Les rapports sont présentés comme suit :

- du Canada, par la sénatrice Rosa Galvez;
- de l'Argentine, par la sénatrice Nora del Valle Giménez et la vice-présidente Cecilia Britto;
- de la Bolivie, par la sénatrice Simona Quispe Apaza;

- du Chili, par la députée Maite Orsini;
- de la Colombie, par le représentant Jhoany Carlos Palacios;
- du Costa Rica, par Carolina Delgado, députée et membre du conseil d'administration de ParlAmericas;
- de l'Équateur, par Wilma Andrade, députée à l'Assemblée nationale et vice-présidente pour l'Amérique du Sud du Réseau électronique pour un parlement ouvert de ParlAmericas (RPO);
- de la Grenade, par la sénatrice Dessima Williams, qui est présidente du Sénat;
- du Honduras, par la députée Silvia Ayala;
- de la Jamaïque, par la sénatrice Nathalie Campbell-Rodrigues, vice-présidente du RPEG pour les Caraïbes;
- du Mexique, par la députée María de Jesús Rosete Sánchez;
- du Nicaragua, par Arling Alonso, membre du Conseil d'administration de ParlAmericas;
- de Panama, par Kayra Harding, députée de l'Assemblée nationale et vice-présidente pour l'Amérique centrale du RPEG;
- du Paraguay, par la sénatrice Blanca Ovelar, présidente de ParlAmericas;
- de Sainte-Lucie, par la sénatrice Lisa Jawahir;
- de la République du Suriname, par Debie Radjendrekoeemar, députée à l'Assemblée nationale et deuxième vice-présidente du RPCC pour l'Amérique du Sud.

Les rapports décrivent les efforts et les initiatives mis en œuvre dans les pays des délégations afin de soutenir l'économie des soins, de valoriser le travail dans ce domaine et de promouvoir l'égalité des genres. Les rapports abordent notamment les questions suivantes :

- améliorer la collecte de données sur l'égalité des genres, le travail lié aux soins et sa contribution au produit intérieur brut, ainsi que la représentation des femmes aux postes de direction et en politique, et l'accès à ces données;
- les changements apportés aux services et à leur disponibilité pendant la pandémie, comme les livraisons d'épicerie.

En présentant le point de vue du Canada, la sénatrice Galvez souligne que – comme l’a montré en partie la pandémie – le travail lié aux soins et les aidants naturels font partie intégrante de chaque société. Selon elle, le Canada met en œuvre des initiatives pour soutenir l’économie des soins et s’efforce d’améliorer la collecte et l’analyse de données désagrégées sur le travail lié aux soins et le travail non rémunéré. De plus, la sénatrice Galvez fait remarquer que le Canada continue de faire participer les hommes et les garçons à ses efforts en matière d’égalité des genres, notamment en s’attaquant à la violence fondée sur le sexe, ainsi qu’en augmentant la participation des hommes et des garçons aux soins non rémunérés et au travail domestique.

La sénatrice Galvez conclut en soulignant les efforts déployés par le Canada pour soutenir ceux qui apportent des soins aux enfants, faisant mention des efforts déployés pour créer et mettre en œuvre un système pancanadien d’apprentissage et de garde des jeunes enfants qui vise à donner accès à des services de garde abordables à toutes les familles au Canada. De l’avis de la sénatrice Galvez, l’accès à des services de garde abordables pour les familles canadiennes est essentiel à l’atteinte de l’égalité des genres et peut aider les personnes – en particulier les femmes – à rediriger le temps qu’elles consacrent à des tâches non rémunérées, à des emplois rémunérés, à l’éducation et à la formation professionnelle.

La sénatrice Ovelar prononce le mot de la fin en affirmant que la collaboration au sein des assemblées législatives et entre elles est essentielle à l’atteinte de l’égalité des genres. Elle est d’avis que les efforts en matière d’égalité des genres doivent comprendre l’économie des soins afin d’assurer l’uniformité des mesures législatives et des politiques connexes.

C. Dialogue facilité sur les mythes et réalisations des dimensions économiques des soins

Le représentant de la Colombie, Juan Carlos Losada, mène une discussion avec trois intervenants, à savoir Cecilia López, ministre de l’Agriculture et du Développement rural de la Colombie, Ana Güzmes, directrice de la Division des affaires de genre de la Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes et Helen Royer, directrice du Développement humain au Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

La ministre López explique que des réformes législatives s’imposent en Colombie pour lutter contre les inégalités entre les genres et insiste sur les différences entre les populations urbaines et rurales. Tout en expliquant que la pandémie a renforcé la nature essentielle de l’économie des soins, la ministre López ajoute qu’il faudrait réglementer le secteur des soins parce qu’aucun autre secteur n’apporte plus de valeur à la société. Elle précise que les soins ne devraient pas être entièrement privatisés parce que la privatisation entraînerait une hausse de leurs prix et ainsi une diminution de la demande et des préjudices pour les personnes qui en ont besoin. De plus, elle indique que l’État ne devrait pas être le seul responsable du financement des soins et conclut en déclarant que les soins doivent être valorisés et rémunérés de façon significative par l’État et le marché.

Selon M^{me} Güzmes, les femmes accomplissent environ 74 % des tâches de soins non rémunérés dans les Amériques, et ce type de travail – qui se classe au deuxième rang

après la violence fondée sur le sexe en tant que facteur important de l'inégalité des genres – peut empêcher les femmes d'occuper un emploi rémunéré et de participer à la politique électorale. Selon elle, il faut modifier les perceptions du travail lié aux soins et de l'économie des soins et reconnaître que les soins sont essentiels à la vie humaine et à la société, et que presque tout le monde a besoin de soins à un moment donné de sa vie.

De plus, M^{me} Güzmes qualifie l'accès aux soins de droit et déclare que le travail lié aux soins doit être reconnu comme un emploi valide et précieux et qu'il doit être rémunéré équitablement. Constatant que le travail lié aux soins et l'économie des soins font partie intégrante de la protection sociale, M^{me} Güzmes décrit les trois piliers permettant d'appuyer l'économie des soins : reconnaître le travail lié aux soins; réduire la quantité de travail lié aux soins qui est non rémunéré et accompli de manière disproportionnée par les femmes; redistribuer le travail lié aux soins – à la fois des personnes âgées et des enfants – de façon plus équitable entre ceux qui fournissent des soins.

Pour sa part, M^{me} Royer fait ressortir de fausses idées courantes au sujet du travail lié aux soins et de l'économie des soins, notamment que le travail lié aux soins non rémunérés n'est pas un travail et qu'il s'agit plutôt de la « place des femmes dans le ménage », et elle présente quelques pratiques exemplaires concernant l'évaluation appropriée du travail lié aux soins. De plus, elle souligne que les comportements individuels liés à la division du travail non rémunéré lié aux soins et au travail domestique doivent changer, tout comme les normes sexospécifiques qui orientent les structures, les systèmes et les institutions de la société. Au sujet de la pandémie, M^{me} Royer déclare que les façons dont les sociétés valorisent le travail lié aux soins – y compris les soins aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou à d'autres personnes ayant besoin de soins – ont été « mises en évidence » et ont demandé des stratégies économiques adaptées qui tiennent compte des personnes travaillant dans les économies formelle et informelle.

Enfin, M^{me} Royer présente plusieurs objectifs, priorités et pratiques exemplaires en ce qui a trait à la valorisation du travail lié aux soins dans la région de la CARICOM, notamment l'amélioration de la collecte de données sur le travail lié aux soins, les politiques à l'appui d'une redistribution de la responsabilité du travail liée aux soins entre les hommes et les femmes; une sensibilisation sociale accrue à la valeur du travail lié aux soins; une amélioration des conditions de travail des personnes qui travaillent comme aidants naturels rémunérés; ainsi qu'une plus grande offre de services de garde d'enfants.

En répondant aux questions, les conférenciers soulignent l'importance du soutien gouvernemental pour l'économie des soins, les avantages sociaux et autres avantages, ainsi que les services de garde d'enfants financés par l'État en milieu urbain et rural.

La sénatrice Ovelar prononce le mot de la fin et soutient qu'il est essentiel de valoriser le travail lié aux soins pour atteindre l'égalité des genres.

D. Données : La clé de l'action législative qui valorise le travail lié aux soins

En animant une séance portant sur le rôle des données dans la législation sur la valeur du travail lié aux soins, le représentant chilien Christian Tapia souligne la nécessité pour les hommes de reconnaître – et de travailler à corriger – le déséquilibre entre les genres

dans le travail domestique et le travail lié aux soins. Les deux présentateurs de la séance – Julieth Solano, directrice technique de la Direction de la réglementation statistique, de la planification et de la normalisation du Département administratif national de statistique de la Colombie, et Isiuwa Iyehen, représentante adjointe du Bureau multipays des Nations unies pour les femmes – Caraïbes – décrivent différentes approches de collecte de données et soulignent l'importance des données dans la création d'une législation qui valorise le travail lié aux soins.

En ce qui concerne les lois colombiennes concernant le travail lié aux soins, M^{me} Solano traite des enquêtes sur l'utilisation du temps comme moyen de recueillir des données qui peuvent éclairer la façon dont le travail lié aux soins « s'intègre dans la comptabilité nationale » et qui peuvent contribuer à la mesure des contributions économiques et sociales des femmes. Selon elle, ces données sont un outil fondamental pour comprendre la valeur économique du travail de soins et pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques connexes. M^{me} Solano souligne que, depuis la première enquête en 2012-2013, des questions relatives aux stéréotypes de genre et aux rôles sociaux ont été ajoutées afin de comprendre comment les stéréotypes et les croyances sur les rôles sociaux influent sur la participation des femmes à la société; des questions liées à la COVID-19 ont par ailleurs été incluses dans l'enquête de 2020-2021. Enfin, M^{me} Solano discute des résultats de l'enquête, notant que les données ont révélé un creusement des écarts entre les genres dans le travail domestique et les soins non rémunérés en Colombie, en partie à cause de la pandémie.

M^{me} Iyehen se concentre sur les soins non rémunérés et la collecte de données sur le travail domestique au sein du CARICOM, qui est limitée. Attirant l'attention sur l'objectif de développement durable 5.4 et le soutien que le Bureau multipays des Nations unies pour les femmes a apporté aux pays CARICOM pour l'élaboration de méthodologies et d'instruments de collecte de données sur ce genre de travaux, elle souligne que les enquêtes et les instruments de collecte de données existants de divers pays de la CARICOM – tels que le recensement, les enquêtes sur la population active et les enquêtes sur la pauvreté – pourraient être adaptés pour inclure des questions relatives aux soins non rémunérés et au travail domestique. Selon elle, malgré l'interruption provoquée par la pandémie, la Grenade a mené – et poursuivra – un projet pilote soutenu par le Bureau multipays des Nations unies pour les femmes pour intégrer trois questions sur le travail non rémunéré lié aux soins et le travail domestique dans son enquête sur la population active. Enfin, M^{me} Iyehen cerne certaines leçons tirées du projet pilote de la Grenade, notamment :

- Les résultats autodéclarés sont les plus fiables.
- Lorsque les questions de l'enquête utilisent la journée précédente comme période de référence, les répondants peuvent se souvenir plus précisément de leurs activités de travail non rémunéré lié aux soins et de travail domestique.
- La formation offerte aux personnes responsables de l'enquête et la « pré vérification » des questions de l'enquête permettent une meilleure collecte de données dans l'ensemble.

Elles conviennent que l'économie des soins et les politiques connexes doivent tenir compte de facteurs comme les expériences, les identités et l'emplacement géographique des femmes.

E. Législation pour l'économie des soins : Travaux parlementaires

La sénatrice jamaïcaine Sapphire Longmore, membre du conseil d'administration de ParlAmericas, anime une séance sur le thème de la législation en relation avec l'économie des soins. La sénatrice Longmore affirme que les « soins » englobent un large éventail d'enjeux, y compris la prévention et la réduction des préjudices futurs résultant d'un manque de soins disponibles, et que le soutien de l'économie des soins et du travail de soins devrait être priorisé par les gouvernements.

Soraya Martinez Ferrada présente le contexte canadien en ce qui concerne la législation pour l'économie des soins, en donnant les exemples du Cabinet, qui est équilibré entre les sexes depuis 2015, ainsi que des efforts visant à accroître la représentation des femmes dans tous les ordres de gouvernement et aux postes de décision, en tant qu'indicateurs de la priorité accordée à l'égalité des genres au Canada. En outre, dans le contexte de l'économie des soins, M^{me} Martinez Ferrada souligne l'importance d'assurer l'accès au logement, qui est le fondement sur lequel repose l'égalité en matière de soins.

En ce qui concerne la pandémie, M^{me} Martinez Ferrada note que l'écart entre les genres dans le travail non rémunéré lié aux soins et le travail domestique s'est creusé, les femmes étant davantage responsables de ces soins, notamment en raison de la fermeture des écoles et des services de garde d'enfants ainsi de l'absence de dispositifs de soins informels, comme des amis ou des proches aidants. Par ailleurs, elle attire l'attention sur deux études parlementaires effectuées par le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes, qui ont toutes deux formulé des recommandations sur la nécessité d'améliorer l'accès aux services de garde d'enfants au Canada.

Enfin, M^{me} Martinez Ferrada souligne diverses initiatives canadiennes visant à améliorer l'accessibilité des services de garde d'enfants et à soutenir les parents au Canada, notamment :

- Le *Code canadien du travail* prévoit un droit au congé parental pour les deux parents, ainsi que pour les naissances et les adoptions.
- L'Allocation canadienne pour enfants est un paiement mensuel versé aux familles ayant des enfants de moins de 18 ans.
- En collaboration avec les provinces et les territoires, le gouvernement du Canada s'affaire à mettre en œuvre un système de services de garde et d'éducation de la petite enfance accessible et disponible au coût de 10 dollars par jour par enfant admissible.

La députée costaricienne Katherine Moreira Brown décrit certaines des initiatives du Costa Rica visant à soutenir le travail lié aux soins, notant, par exemple, que la constitution du pays garantit une qualité de vie et le respect des droits de la personne en

fournissant du soutien social et en prenant des engagements concernant la prestation de soins de santé et d'éducation. Selon M^{me} Moreira Brown, la politique de soins du Costa Rica porte sur les cinq domaines suivants :

- élaborer et fournir des mesures de soutien et des services gérés par le gouvernement qui répondent aux besoins de différentes populations;
- recueillir des données et des renseignements, y compris en ce qui concerne les soins de santé et les mesures de soutien du revenu;
- s'assurer que les personnes qui ont besoin de soutien, qu'elles résident dans une région urbaine ou rurale, aient accès aux services requis;
- combler l'écart entre les genres en matière d'emploi en répondant aux besoins des enfants et des personnes handicapées en matière de soins afin de garantir aux femmes et aux hommes des chances égales de participer à l'emploi formel;
- fournir un système de soins normalisé qui assure un accès égal aux soins de santé et aux protections sociales.

La période de questions et réponses porte sur des sujets liés aux données et aux normes sociales fondées sur le genre, ainsi que leurs répercussions sur les perceptions à l'égard de la responsabilité du travail lié aux soins et de la qualité des soins fournis dans tous les pays. M^{me} Martinez Ferrada fait état des initiatives de collecte de données et de partage de données mises en œuvre par le Canada avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les organisations communautaires travaillant avec les populations vulnérables. En outre, M^{me} Martinez Ferrada déclare que les comportements sociaux et les perspectives sociales fondés sur les normes et les stéréotypes liés au genre ont une incidence sur l'égalité des genres, ce qui peut avoir une incidence négative sur la participation des femmes à la prise de décisions, à l'élaboration de politiques et au leadership. Enfin, elle insiste sur l'importance de faire participer les hommes et les garçons aux conversations sur l'égalité des genres, le travail lié aux soins et les « comportements masculins sains ».

F. Loi type interaméricaine sur les soins – Commission interaméricaine des femmes

Alejandra Mora Mora, secrétaire exécutive de la Commission interaméricaine des femmes, présente la Loi type interaméricaine sur les soins et son guide de mise en œuvre, et identifie les cinq « R » du modèle : reconnaissance, réduction, redistribution, rémunération et représentation.

En expliquant que l'importance des soins dans la vie de tous les jours devrait être reconnue et que la définition de « soins » devrait inclure la dépendance des gens les uns envers les autres, M^{me} Mora Mora soutient que les efforts visant à réduire et à redistribuer les responsabilités des femmes en matière de soins devraient inclure la réduction de la discrimination fondée sur le genre, ainsi que la participation des hommes et du secteur

privé à la prestation de soins. De plus, M^{me} Mora Mora affirme que le travail non rémunéré lié aux soins et le travail domestique des femmes devraient être correctement rémunérés et valorisés.

Enfin, selon elle, dans la Loi type interaméricaine sur les soins, les droits fondamentaux des femmes devraient être protégés et respectés, et les perspectives des femmes devraient être intégrées au processus décisionnel pour toutes les politiques et tous les processus liés aux soins.

G. Exposé spécial de Bibiana Aído, représentante du Bureau multipays des Nations unies pour les femmes – Colombie

M^{me} Aído, représentante du Bureau de pays de la Colombie, donne une présentation sur le thème des genres et du travail lié aux soins, soulignant que chaque pays devrait s'assurer que les parlementaires qui sont des femmes aient l'occasion de discuter et de collaborer sur des approches concernant tous les domaines d'action, en particulier en ce qui concerne l'égalité des genres. Selon elle, bien que les efforts visant à soutenir l'autonomie et l'autonomisation des femmes se poursuivent, la responsabilité disproportionnée des femmes dans le travail non rémunéré lié aux soins et le travail domestique, ainsi que la violence à l'égard des femmes, sont parmi les obstacles les plus importants à l'égalité. En outre, elle est d'avis que des événements comme les rencontres du RPEG peuvent contribuer à créer de nouvelles fondations pour des générations plus inclusives, une meilleure protection de la planète et une autonomisation économique accrue pour les femmes.

H. Présentation sur les blocs de soins

Natalia Moreno, Ph. D., directrice de district des systèmes de soins pour la ville de Bogotá, présente l'initiative de la ville intitulée « Blocs de soins ». M^{me} Moreno déclare que la responsabilité disproportionnée des femmes pour le travail non rémunéré lié aux soins et le travail domestique les amène à vivre une « pauvreté de temps », de sorte qu'elles manquent de temps pour des activités telles que l'emploi rémunéré, l'éducation ou la formation. Selon elle, l'initiative des blocs de soins vise à utiliser l'infrastructure existante de la ville pour offrir des programmes de soins consolidés dans chaque district.

M^{me} Moreno souligne le fait qu'à l'heure actuelle, 14 des 45 districts de la ville de Bogotá disposent de blocs de soins qui regroupent divers services dont les femmes ont besoin, comme les services financiers, l'aide à l'accès aux services sociaux, des installations de buanderie financées par l'État, des programmes de certification et d'éducation, des services de garde, des soins de santé, des conseils juridiques ainsi que l'accès aux activités physiques et aux loisirs. Selon elle, les blocs de soins sont conçus de manière à éliminer les obstacles physiques auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles sont responsables de travaux non rémunérés liés aux soins et de travaux domestiques, ce qui favorise leur autonomisation économique et l'égalité des genres. Reconnaissant qu'un espace physique fixe ne peut pas répondre aux besoins de toutes les femmes de la ville, M^{me} Moreno attire l'attention sur l'existence de blocs de soins mobiles qui apportent certains services, y compris la connectivité Internet, aux régions mal desservies de la ville.

I. Signature du Protocole d'entente entre ParlAmericas et le Front parlementaire contre la faim

ParlAmericas et le Front parlementaire contre la faim signent un protocole d'entente concernant la lutte contre la faim. Soulignant le fait que la faim est l'un des enjeux les plus pressants qui doit être abordé dans toutes les nations, la sénatrice Ovelar insiste sur l'importance de la nutrition et les effets des cycles de la faim sur le développement et le bien-être des enfants. Enfin, elle fait remarquer qu'il ne faut pas négliger les différences entre l'insécurité alimentaire urbaine et rurale et déclare qu'il faut répondre aux besoins des populations rurales et urbaines.

J. Déclaration sur l'économie des soins

La présidente du Sénat Dessima Williams, la députée Silvia Ayala et la sénatrice Camino Farjat lisent l'ébauche de la Déclaration sur l'économie des soins. Après discussion, l'ébauche est modifiée pour assurer une plus grande inclusion et représentation de tous les pays de ParlAmericas. La [déclaration](#) modifiée est ensuite adoptée.

ACTIVITÉS PENDANT LA 19E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE PARLAMERICAS

A. Discours d'ouverture sur le « Renforcer le multilatéralisme dans les Amériques et les Caraïbes »

Epsy Campbell, Ph. D., ancienne vice-présidente de la République du Costa Rica, prononce le discours d'ouverture de l'Assemblée plénière, en attirant l'attention sur des préoccupations sociétales telles que la sous-représentation des femmes aux postes de direction, l'insécurité économique, la violence et la guerre, ainsi que le racisme et les effets des changements climatiques. M^{me} Campbell insiste sur la nécessité d'une collaboration entre les parlementaires, les autres personnes et les pays pour répondre à ces préoccupations. De plus, elle souligne les efforts des jeunes sur les médias sociaux et dans des endroits physiques pour protester contre les inégalités et la haine, ainsi que pour défendre la dignité et les droits de la personne pour tous.

Selon M^{me} Campbell, le multilatéralisme est la façon dont nous nous éloignons de l'individualisme. En affirmant que nous devons exister dans l'humanité, en paix, en prenant soin les uns des autres et adopter une perspective qui donne la priorité au bien-être commun afin de répondre aux préoccupations sociales, environnementales et mondiales actuelles, elle encourage les efforts qui entraîneraient la parité entre les genres dans les postes de direction et laisse entendre que diverses alliances et institutions – comme ParlAmericas – doivent échanger leurs connaissances et promouvoir une approche multiculturelle et diversifiée dans la prise de décisions.

M^{me} Campbell conclut en appelant à la compassion et à l'action collective en vue d'atteindre des objectifs communs, comme l'action climatique, la paix, le développement humain et les possibilités pour les femmes.

B. Dialogue – Diplomatie parlementaire : Assurer le bon fonctionnement du multilatéralisme afin d'aider les gens

La sénatrice Ovelar ouvre une séance de dialogue sur la diplomatie parlementaire en insistant sur l'importance de veiller à ce que les pays de l'Amérique latine travaillent ensemble, trouvent des points d'accord et partagent leurs priorités. Constatant que la paix demeure une préoccupation importante dans de nombreux pays, elle soutient que le pluralisme, la diplomatie parlementaire et la coopération entre les pays peuvent avoir des effets positifs sur la démocratie, la responsabilisation et les progrès concernant les enjeux et priorités communs, y compris les changements climatiques, le virus de la COVID-19, la violence, la pauvreté et d'autres inégalités. En outre, la sénatrice Ovelar affirme que tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont pleinement accès à une participation égale aux divers événements, plateformes et réseaux de ParlAmericas.

Wilma Andrade, députée à l'Assemblée nationale, anime la séance de dialogue. En réponse à une question sur la transparence et la confiance des citoyens envers la démocratie et le parlement, la sénatrice Galvez présente une perspective canadienne. Elle déclare que de nombreuses crises se produisent en même temps à l'échelle mondiale – environnementales, financières et sociales – et donne à entendre que les causes profondes de ces crises sont les inégalités et la destruction de la planète. Selon elle, les parlements devraient s'attaquer à ces causes profondes afin d'éviter des résultats temporaires et de créer plutôt des solutions permanentes. M^{me} Martinez Ferrada ajoute que les priorités du Canada comprennent notamment : l'égalité des genres; la lutte contre la désinformation; la protection de la démocratie contre la propagande, les fausses nouvelles et autres formes de désinformation; l'adoption d'une approche internationale collaborative pour partager la responsabilité de protéger les personnes qui fuient leur pays d'origine; et la réconciliation avec les peuples autochtones, en particulier les femmes autochtones, qui subissent de multiples niveaux de discrimination.

C. Séance plénière

La sénatrice Camino Farjat présente un aperçu du travail actuel du RPEG, en réitérant que les parlementaires qui sont des femmes doivent se reconnaître mutuellement comme des femmes autonomes et travailler ensemble pour faire progresser les droits des femmes.

La sénatrice mexicaine Bertha Caraveo, première vice-présidente du RPO pour l'Amérique du Nord, fait le point sur le RPO, déclarant que la Feuille de route vers l'ouverture législative 2.0 de ParlAmericas vise à renforcer la confiance du public et la démocratie.

Enfin, la sénatrice Galvez attire l'attention sur les travaux récents de la Commission, en soulignant des activités telles que le 6^e rassemblement du RPCC, qui a réuni 160 parlementaires, la dernière réunion de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, et les efforts relatifs à la décarbonisation sectorielle et aux modèles environnementaux tenant compte de la spécificité des genres, entre autres.

D. Déclaration sur l'engagement parlementaire dans le système interaméricain par l'intermédiaire de ParlAmericas

La sénatrice mexicaine Antares Vázquez, qui est membre du conseil d'administration de ParlAmericas, lit le projet de Déclaration sur l'engagement parlementaire dans le système

interaméricain par l'intermédiaire de ParlAmericas. Le projet de [déclaration](#) est adopté sans modification.

E. Mot de la fin

En guise de conclusion, le représentant Barraza résume les discussions qui ont porté sur l'économie des soins, l'égalité des genres et l'importance du multilatéralisme, et souligne que les discussions sur ces sujets ne devraient pas se terminer par la conclusion de la 14^e Rencontre du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas et la 19^e Assemblée plénière.

Respectueusement soumis,

Marc G. Serré, député
Président, Section canadienne de ParlAmericas

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de ParlAmericas
ACTIVITÉ	14e Rencontre du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas et 19e Assemblée plénière
DESTINATION	Bogotá, Colombie
DATES	Du 30 novembre au 2 décembre 2022
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Rosa Galvez
CHAMBRE DES COMMUNES	Alistair MacGregor Soraya Martinez Ferrada Jamie Schmale Nathalie Sinclair-Desgagné
PERSONNEL	Catherine Cuerrier Clare Annett
TRANSPORT	19 500,80 \$
HÉBERGEMENT	2 240,19 \$
ACCUEIL	21,84 \$

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	2 685,90 \$
CADEAUX OFFICIELS	0,00 \$
DIVERS	450,00 \$
TOTAL	24 898,73 \$